

NOTE DE SERVICE

N° 4

2013-2014



Circonscription de Bergerac Est

SOMMAIRE

RÉUNIONS 1^{er} trimestre

- 1. Liaison école / collège**
- 2. Groupes de proximité**

1. Liaison écoles / collège

"une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège, (qui) sera assurée avec la création d'un cycle associant le CM2 et la classe de sixième. Au-delà de la création de ce cycle et afin de contribuer à l'acquisition par tous les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, chaque collège et les écoles relevant de son secteur déterminent conjointement des modalités de coopération et d'échanges qui devront désormais être inscrites dans le projet des écoles concernées et le projet d'établissement du collège. A cet effet, un conseil école-collège est institué. Il sera chargé de proposer les actions de coopération et d'échanges."

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Dans ce cadre de préparation du fonctionnement du conseil école-collège, trois réunions de liaison se dérouleront cette année, une fois par trimestre. Les points à aborder sont :

- le suivi des élèves ayant rencontré, ou rencontrant, des difficultés, et en particulier le suivi des PPRE passerelles
- l'élaboration et la régulation d'un projet pédagogique inter-degrés
- la réflexion visant à partager une culture commune, en particulier en ce qui concerne le sujet de l'enseignement et l'évaluation par compétences, et tous les sujets de réflexion qui seront proposés par les enseignants du premier comme du second degré. Les échanges de pratiques seront encouragés.

Tous ces points ont des objectifs communs : améliorer la cohérence et la continuité des enseignements afin de permettre à tous élèves de réussir et de valider les compétences des différents paliers du socle commun ; améliorer la fluidité des parcours en prévenant les redoublements.

La participation du psychologue scolaire, du conseiller d'orientation-psychologue et du conseiller principal d'éducation à ces réunions est souhaitable.

Réunions LIEC du premier trimestre :

Secteurs de collège	Dates
BEAUMONT	Mardi 8/10/2013 à 17h15 ; collège
Bergerac Jacques PREVERT	Jeudi 14/11/2013 à 17H15 ; collège
Bergerac Henri IV	Lundi 18/11/2013 à 17H15 ; collège
BELVES	Jeudi 21/11/2013 à 17H15 ; collège
LALINDE	jeudi 19/09/2013 à 17H30 ; collège

2. Groupes de proximité

Je rappelle que ces réunions se déroulent, par secteur de collège, en deux temps :

1. réunion des directeurs
2. réunion d'harmonisation avec le RASED

Les groupes de proximité se réunissent une fois par trimestre.

1. Réunion des directeurs

Le point principal à l'ordre du jour sera le suivi et la régulation des APC, le passage à 4,5 jours (dont les relations avec les municipalités) pour les écoles qui appliqueront la réforme à la rentrée 2014.

Les directeurs peuvent communiquer à l'inspection les questions ou les points qu'ils souhaiteraient également voir traités.

2. Réunion d'harmonisation avec le RASED

Il est important que les écoles aient réuni le conseil des maitres auparavant, et apportent à la réunion d'harmonisation les fiches de liaison école-RASED.

Voir toutes les précisions utiles sur ce point dans la note de service 2012-2013 n°3

http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENBergeracEst/spip/IMG/pdf/note_de_service_no3_-_2012-13.pdf

Réunions groupes de proximité du premier trimestre

Secteurs de collège	Dates
Bergerac Jacques PREVERT	Mardi 3/12/2013 à 17H à l'école des sciences.
Bergerac Henri IV	Lundi 25 novembre à 17h00 à l'école des sciences
LALINDE	Lundi 2 décembre à 17h00 à l'école de Lalinde
BELVES	Mardi 10/12/2013 à 17H15 à l'école de Belvès
BEAUMONT	*Harmonisation avec le RASED le jeudi 17 octobre de 16h30 à 19h30 à l'école de Beaumont *Réunion de directeurs le jeudi 28 novembre de 17h à 18h30 à l'école de Beaumont

L'inspecteur de l'Éducation nationale



Gérard MAURICE

Cette note de service doit être portée à la connaissance de tous les personnels enseignants de l'école, (y compris les membres de RASED, les titulaires mobiles, les professeurs stagiaires) **Elle sera insérée sur le site de la circonscription :**
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENBergeracEst/spip>